



MAR23001-10184

Marché de services - Diagnostic du dialogue structurel  
sur l'égalité de genre

Toute offre devra nous parvenir au plus tard le  
**23/10/2025**

## 1 Objet de la demande

<b>OBJET DE LA DEMANDE</b>	
Diagnostic du dialogue structurel sur l'égalité de genre	
<b>REFERENCES ENABEL</b>	<b>MAR23001-10184</b>

## 2 Instructions aux soumissionnaires

<b>Personne de contact au sein d'Enabel durant la procédure</b>	
NOM :	Afaf Chouaib
FONCTION :	Acheteuse publique
E-MAIL :	<a href="mailto:procurement.maroc@enabel.be">procurement.maroc@enabel.be</a>

<b>Données relatives à la procédure</b>	
RÉCEPTION DES OFFRES :	<p>L'offre doit être transmise sous forme d'un seul fichier PDF <b>uniquement par email à <a href="mailto:procurement.maroc@enabel.be">procurement.maroc@enabel.be</a>, au plus tard le 23/10/2025</b></p> <p>La Mailbox <a href="mailto:procurement.maroc@enabel.be">procurement.maroc@enabel.be</a> génère une réponse automatique confirmant la réception des offres transmises.</p> <p>Si votre email a bien été reçu sur cette Mailbox, une seconde confirmation de réception (message non automatique) vous sera transmise au plus tard dans les 3 jours.</p> <p>Si vous ne recevez pas cette seconde confirmation, veuillez contacter le +212 762-840545 pour vous assurer que votre email a bien été reçu sur la Mailbox procurement</p>
DOCUMENTS À JOINDRE	<ul style="list-style-type: none"><li>• Fiche d'identification complétée et signée ;</li><li>• Document prouvant que le soumissionnaire dispose bien d'un statut légal pour exercer son activité professionnelle (registre de commerce par exemple) ;</li><li>• Déclaration sur l'honneur-Motifs d'exclusion ;</li><li>• Déclaration d'intégrité ;</li><li>• Formulaire d'offre de prix complété et signé, fourni en annexe (les soumissionnaires peuvent remettre prix en MAD ou en €. Les soumissionnaires marocains doivent obligatoirement remettre prix en MAD. La comparaison des prix se fera en MAD. Le cas échéant,</li></ul>

	<p>le taux de change utilisé sera le taux de change moyen €-MAD du jour de la date limite de réception des offres) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 Attestations de bonne exécution de l'entité soumissionnaire pour les prestations suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Missions au profit d'une agence de coopération internationale dans le contexte marocain</li> <li>➤ Diagnostics institutionnels, intégrant des enquêtes qualitatives et quantitatives sur l'égalité de genre</li> <li>➤ Études menées auprès d'institutions publiques marocaines ;</li> </ul> </li> <li>• Note méthodologique (max 5 pages) incluant un planning prévisionnel contenant les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Compréhension des enjeux et cohérence de l'approche proposée.</li> <li>➤ Méthodologie de travail: cadrage, revue littéraire, outils de collecte, analyse, rédaction, restitution.</li> <li>➤ Répartition des 28 jours de travail par étape et par expert-e.</li> <li>➤ Réalisme du calendrier d'exécution.</li> </ul> </li> <li>• CVs des personnes affectées à cette mission : (Un.e chef.fe de mission et deux spécialistes) comme détaillé dans les TDRs ci-dessous ;</li> <li>• Fiche signalétique financière.</li> </ul>
<p>ÉLÉMENTS INCLUS DANS LE PRIX</p>	<p>Le prestataire de services est censé avoir inclus dans ses prix tant unitaires que globaux tous les frais et impositions généralement quelconques grevant les services, à l'exception de la taxe sur la valeur ajoutée.</p> <p>Sont notamment inclus dans les prix :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La gestion administrative et le secrétariat ;</li> <li>• Le déplacement, le transport et l'assurance ;</li> <li>• La documentation relative aux services,</li> <li>• Les honoraires ;</li> <li>• Les per diem éventuels ;</li> <li>• La production et livraison de documents ou de pièces liés à l'exécution des services ;</li> <li>• Les taxes et impôts d'application au Maroc y compris les retenues à la source à l'exception de la TVA ;</li> <li>• Le cas échéant, les mesures imposées par la législation en matière de sécurité et de santé des travailleurs lors de l'exécution de leur travail.</li> <li>• Mais également les frais de communication (internet compris), tous les coûts et frais de personnel ou de matériel nécessaires à l'exécution du présent marché, la rémunération à titre de droit d'auteur, l'achat ou la location auprès de tiers de services nécessaires à l'exécution du marché.</li> </ul>
<p>DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES :</p>	<p>90 jours</p>

### 3 Exécution

PERSONNE DE CONTACT AU SEIN D'ENABEL POUR L'EXECUTION DU MARCHE	
NOM :	Lamyae khomsi
FONCTION :	Project Officer Genre
E-MAIL :	<a href="mailto:lamyae.khomsi@enabel.be">lamyae.khomsi@enabel.be</a>

Données relatives à l'exécution	
<b>Lieu</b>	<p>Les services seront exécutés au bureau du prestataire et aux 2 régions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Rabat-Salé-Kénitra</li><li>• Casablanca-Settat.</li></ul> <p>Les lieux exacts pour ces régions seront communiqués au prestataire durant l'exécution du marché.</p>
<b>Durée/ Période d'exécution</b>	<p>Le nombre de jours de travail de la mission est de 28 jours, étalés sur un délai d'exécution de maximum <b>3 mois</b> à compter du lendemain de la date de la tenue de la réunion de cadrage.</p>

## 4 Termes de références

### Réalisation d'un diagnostic du dialogue structurel sur l'égalité de genre.

#### 1 Contexte global

##### • Le contexte économique et social

Les régions de l'Oriental, Marrakech-Safi et Souss-Massa présentent des caractéristiques économiques et démographiques spécifiques influençant fortement le marché de l'emploi et les besoins en formation professionnelle : en 2023, le taux de chômage a atteint respectivement 19,6 % dans l'Oriental, 7,7 % à Marrakech-Safi et 13,5 % dans le Souss-Massa, contre 13 % au niveau national (HCP, 2023)<sup>9</sup>, illustrant ainsi des disparités régionales marquées et des défis en matière d'inclusion des femmes, des jeunes et des populations rurales. Dans ces trois régions, certains secteurs dominent, notamment les services (48,3 % des emplois au niveau national), suivis de l'agriculture (32,2 %), l'industrie (11 %) et la construction (8 %), avec une demande accrue en compétences techniques dans l'industrie manufacturière et le BTP, alors que l'offre de formation reste limitée dans ces domaines. L'utilisation du score de correspondance des compétences, fondé sur l'analyse des écarts entre les compétences requises par les employeurs et les contenus de formation, pourrait constituer un levier stratégique pour ajuster l'offre éducative aux besoins réels du marché, comme l'a démontré l'OCDE<sup>10</sup> (2023) dans d'autres contextes régionaux. Par ailleurs, les compétences transversales – communication, résolution de problèmes, compétences numériques – demeurent insuffisamment intégrées dans les cursus, alors qu'elles sont fortement demandées (7,6 % pour les logiciels de bureautique, 14,8 % pour la gestion de clientèle, 24 % pour le travail d'équipe selon le HCP, 2023), en particulier dans les secteurs du tourisme et des services. Pour maximiser l'impact des formations, il est ainsi recommandé d'intégrer des indicateurs de performance tels que le Score de correspondance des compétences et de développer des partenariats étroits avec les entreprises locales afin d'adapter en temps réel les programmes aux besoins évolutifs du marché. Enfin, l'amélioration de l'insertion professionnelle des jeunes et des femmes passe par une cartographie fine de l'offre de formation existante, en particulier dans les secteurs prioritaires tels que l'agriculture, l'économie circulaire et le digital, afin de renforcer la compétitivité économique régionale et de promouvoir l'accès équitable aux opportunités d'emploi.

##### • Présentation du Programme de Coopération

Le Programme de Coopération Maroc 2024-2029 est une initiative de quatre ans, qui vise à renforcer l'inclusion économique des jeunes et des femmes à travers des formations adaptées aux besoins du marché du travail, le renforcement des initiatives entrepreneuriales, à promouvoir l'accès à un emploi décent, et à soutenir la reconstruction des zones sinistrées à la suite du séisme de septembre 2023, le programme est accompagné d'une stratégie de double ancrage s'appuyant sur :

- **Un ancrage territorial** : Le programme est conçu pour répondre aux besoins spécifiques des territoires ciblés, en particulier dans les régions de l'oriental, de Souss Massa, et la région de Marrakech Safi. Cet ancrage territorial permet d'adapter les actions aux réalités locales et aux particularités économiques et sociales des régions concernées.
- **Un ancrage sectoriel** : Le programme cible les secteurs porteurs et stratégiques tels que l'économie circulaire, l'agriculture durable, et le tourisme. Cela garantit une réponse adaptée aux dynamiques économiques régionales tout en encourageant des pratiques innovantes et durables.
- Ce programme s'articule autour de trois axes principaux :

**a. Inclusion économique** : Le programme met l'accent sur l'intégration des jeunes, des femmes, et des personnes en situation de vulnérabilité dans des secteurs porteurs tels que l'agriculture, l'artisanat, l'économie circulaire et le tourisme durable. L'objectif est de leur fournir les compétences et les opportunités nécessaires pour participer activement au développement économique de leurs territoires, tout en soutenant les initiatives entrepreneuriales locales.

**b. Emploi décent** : Ce volet vise à garantir l'accès à des emplois décents, en se concentrant sur l'amélioration des conditions de travail, le respect des droits des travailleurs, et la promotion de la sécurité au travail. Le programme veille à ce que les opportunités d'emploi générées respectent les normes internationales du travail, tout en soutenant les entreprises locales pour qu'elles offrent des conditions d'emploi conformes aux standards sociaux. L'objectif est de créer des emplois durables et de qualité pour les jeunes et les femmes, notamment dans les secteurs à forte croissance.

**c. Reconstruction des zones sinistrées** : Suite au séisme de 2023, le programme inclut un volet dédié à la reconstruction des infrastructures de santé dans la zone du Haut-Atlas grâce à un appui budgétaire direct au Ministère de l'Économie et des Finances.

## 2 Contexte de la mission

La présente consultation vise à mandater un(e) consultant(e) ou une équipe de consultant(e)s pour la réalisation d'un **diagnostic approfondi du dialogue structurel sur l'égalité de genre** au sein des principales institutions partenaires du projet : le Ministère de l'Inclusion Économique, de la Petite Entreprise, de l'Emploi et des Compétences (**MIEPEEC**), l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (**OFPPT**), l'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences (**ANAPEC**) et la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (**CGEM**).

Le diagnostic devra faire état des lieux de: 1) l'intégration de l'équité de genre au sein de chaque institution ; et 2) comment ces institutions coopèrent entre elles afin de réduire les inégalités de genre?

Ce diagnostic est une étape fondamentale pour comprendre l'état actuel des politiques et des pratiques en matière d'égalité de genre dans ces institutions, que ce soit en termes de politiques internes ou de procédures en faveur des cibles de leurs activités. Il permettra d'identifier les **forces, faiblesses, opportunités et menaces (analyse SWOT)** qui influencent l'autonomisation économique des femmes, notamment par l'entrepreneuriat. Les résultats serviront à concevoir et à développer les activités prévues dans le cadre de l'activité **A0303 « Renforcer le dialogue structurel sur l'égalité de genre »**, et notamment :

- L'accompagnement des points focaux genre au sein des institutions partenaires selon leurs besoins en termes d'appui technique, de renforcement de capacités, etc.
- Le soutien aux initiatives lancées par le MIEPEEC et ses entités sous tutelle.

## 3 Objectifs de la prestation

L'objectif général de cette mission est d'établir un état des lieux précis et détaillé du dialogue structurel sur l'égalité de genre au sein des institutions ciblées.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- **Identifier** les politiques, stratégies et mécanismes de dialogue en place en matière d'égalité de genre.

- **Vérifier**, pour chaque entité, l'existence ou l'absence de mécanismes procéduraux internes garantissant l'intégration de la dimension genre, tant au niveau des processus décisionnels qu'au stade de la conception et de la mise en œuvre des actions et chantiers.
- **Évaluer** la capacité institutionnelle et le rôle des points focaux genre aux niveaux central et régional.
- **Analyser** la perception et l'engagement des parties prenantes (dirigeants, cadres, employés, etc.) sur les questions de genre.
- **Répertorier** les initiatives et les projets existants liés à l'autonomisation économique des femmes et à l'égalité de genre.
- **Mettre en évidence** les principales barrières (structurelles, culturelles, opérationnelles) qui entravent l'accès des femmes à l'emploi et à l'entrepreneuriat et **proposer** des recommandations afin de les surmonter, y compris dans le cadre d'activités du programme.

#### 4 Méthodologie et approche

La mission se déroulera sur une période de **3 mois** et combinera des approches qualitatives et quantitatives. Le/la consultant(e) proposera une méthodologie détaillée dans son offre technique, basée sur les phases suivantes :

##### Phase 1 : Préparation

- **Revue documentaire** : Analyse des documents stratégiques, rapports institutionnels, politiques internes et programmes existants en lien avec le genre et l'emploi et s'ils prennent en considération les directives issues du Nouveau Modèle de Développement.
- **Conception des outils de collecte** : Élaboration de questionnaires, de guides d'entretien semi-directifs et de grilles d'observation adaptés aux spécificités de chaque institution et niveau hiérarchique (central et régional).

##### Livrables attendus :

- **Note méthodologique** : Incluant la revue documentaire, la méthodologie affinée et les outils de collecte validés (5 pages maximum).
- **Outils de collecte de données** : questionnaires et guides d'entretiens et de focus groupes.

##### Phase 2 : Collecte des données

- **Enquête quantitative** : Administration d'un questionnaire auprès d'un échantillon représentatif d'employés et d'agents pour évaluer leurs perceptions et leur connaissance des politiques de genre.
- **Enquête qualitative** : Réalisation d'**entretiens individuels** avec des acteurs clés (points focaux genre, responsables RH, dirigeants, représentants de la CGEM et de la société civile). Des **focus groups** pourront être organisés pour recueillir des perspectives collectives.

##### Livrable attendu :

- **Rapport intermédiaire** : nombre de personnes participantes, désagrégation par sexe, fonction, etc.

### Phase 3 : Restitution des résultats et recommandations

- **Analyse des données** : Dépouillement et analyse statistique des données quantitatives, et analyse thématique des données qualitatives (entretiens, focus groups). L'analyse devra permettre de croiser les résultats obtenus auprès des institutions, du personnel et de la société civile pour une compréhension nuancée du dialogue sur le genre.
- **Rédaction du rapport** : Synthèse des résultats et formulation de recommandations. L'analyse des écarts (**gap analysis**) ne se limitera pas à un examen des politiques institutionnelles, mais mettra également en lumière les décalages entre les intentions politiques, leur mise en œuvre sur le terrain et la perception des bénéficiaires finaux. L'analyse SWOT devra intégrer des forces et faiblesses observées tant au niveau institutionnel que dans la pratique quotidienne et les perceptions des acteurs.

#### Livrables attendus :

- **Rapport final** : Ce rapport de synthèse (50 pages maximum) devra inclure, au minimum :
  - Un résumé exécutif.
  - La méthodologie utilisée.
  - Les résultats détaillés par institution, croisés avec les perceptions des bénéficiaires et de la société civile.
  - Une analyse SWOT approfondie intégrant les niveaux stratégique (politiques), opérationnel (actions sur le terrain) et perceptuel (avis des fonctionnaires, bénéficiaires et de la société civile).
  - Une analyse des écarts (gap analysis) entre les politiques d'égalité de genre des institutions et leur application effective, en s'appuyant sur les expériences des bénéficiaires et les observations de terrain.
  - Une cartographie des acteurs et des initiatives en faveur de l'égalité de genre.
  - Des recommandations stratégiques et opérationnelles pour orienter les activités futures du projet.
- **Présentation PPT** : des résultats et recommandations (à la fin de la semaine 8) pour une restitution orale aux partenaires (15 diapositives maximum).

Les livrables devront être soumis, **en français**, dans les délais impartis.

## 5 Calendrier d'exécution et livrables attendu

Le calendrier ci-dessous présente les principales étapes de la mission, les périodes prévues et les livrables correspondants :

Période prévue	Phases	Nombre de journées de travail	Livrables
Fin octobre 2025	Phase 1 : préparation	5	<ul style="list-style-type: none"><li>• Note méthodologique de cadrage</li><li>• Outils de collecte des données</li></ul>

Novembre 2025	Phase 2 : Collecte et analyse de données	20	Rapport intermédiaire
décembre 2025	Phase 3 : Restitution des résultats et recommandations	3	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport final</li> <li>• Présentation PowerPoint</li> </ul>
		28 j	

## 6 Profils demandés.

Le prestataire est tenu de mettre à disposition une équipe composée d'un chef de mission chargé de coordination et de deux spécialistes en diagnostic et d'études de terrain. Pour chaque expert proposé, le CV devra obligatoirement être accompagné de références vérifiables attestant des expériences pertinentes.

➤ **Un.e chef.fe de mission**, chargé.e de la coordination de la mission, disposant notamment des qualifications suivantes :

- Formation en Management, sciences sociales ou politiques ou équivalent
- Expérience en diagnostic institutionnel et études sur l'équité de genre
- Expérience en collaboration avec des institutions marocaines (MIEPEEC, OFPPT, ANAPEC, CGEM etc.) et bailleurs de coopération internationale
- Expérience dans la conduite d'enquêtes et mobilisation des acteurs publics/privés
- Parfaite maîtrise de l'arabe et du français à l'oral et à l'écrit.

➤ **Deux spécialistes** en diagnostic et d'études de terrain, disposant notamment des qualifications suivantes :

- Expérience dans la conduite de missions de diagnostic institutionnel.
- Expérience dans les études sur l'équité de genre.
- Expérience dans la formulation de recommandations stratégiques.
- Expérience dans les secteurs de l'emploi, de la formation professionnelle et de l'entrepreneuriat.
- Parfaite maîtrise de l'arabe et du français à l'oral et à l'écrit.

**Les personnes proposées dans l'offre de l'entité soumissionnaire sont celles qui seront affectées à l'exécution du marché. L'entité soumissionnaire doit donc assurer la disponibilité de ces personnes pour l'exécution du marché.**

## 5 Conditions d'exécution services

### 5.1 Généralités

Sauf si spécifié autrement dans la commande ou tout document contractuel du Pouvoir Adjudicateur s'y rapportant, les présentes conditions s'appliquent aux marchés de services passés au nom et pour compte de Enabel (Pouvoir Adjudicateur).

### 5.2 Sous-traitance

Le prestataire de services est autorisé à sous-traiter certaines parties de l'objet du présent marché, sous son entière responsabilité. La sous-traitance est entièrement aux risques du prestataire de services et ne le décharge en rien de la bonne exécution du contrat vis-à-vis du Pouvoir Adjudicateur qui ne reconnaît aucun lien juridique avec le(s) tiers sous-traitant(s).

### 5.3 Cession

Une partie ne peut céder ses droits et obligations résultant de la commande à un tiers, sans avoir obtenu au préalable l'accord écrit de l'autre partie.

### 5.4 Conformité de l'exécution

Les services doivent être conformes sous tous les rapports aux documents du marché. Même en l'absence de spécifications mentionnées dans les documents du marché, ils répondent en tous points aux règles de l'art.

### 5.5 Modalités d'exécution

La date de démarrage, les délais de d'exécution convenus ainsi que les instructions relatives au lieu d'exécution doivent être rigoureusement observés.

Tout dépassement du délai d'exécution, et ce pour quelque cause que ce soit, entraîne de plein droit et par la seule échéance du terme, l'application d'une amende pour retard d'exécution de 0,07% du montant total de la commande par semaine de retard entamée. Cette amende est limitée à un maximum de 10% du montant total de la commande.

En cas de retard excessif ou de tout autre défaut d'exécution, le Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de résilier le marché et de relancer une nouvelle demande prix et de faire exécuter les prestations par un autre prestataire. Le surcoût éventuel est à charge du prestataire de services défaillant.

Tous frais quelconques auxquels le Pouvoir Adjudicateur serait exposé et imputables au prestataire de services défaillant, sont à charge de celui-ci et déduits des montants lui étant dus.

### 5.6 Réception des prestations

Le prestataire de services fournit exclusivement des services qui sont exempts de tout vice apparent et/ou caché et qui correspondent strictement aux TDR du présent marché et, le cas échéant, aux prescriptions des documents associés ainsi qu'aux réglementations applicables,

aux règles de l'art et aux bonnes pratiques, et à la destination que le Pouvoir Adjudicateur compte en faire et que le prestataire de services connaît ou devrait à tout le moins connaître

L'acceptation des prestations ou réception définitive n'a lieu qu'après vérification complète par le Pouvoir Adjudicateur du caractère conforme des services livrés. Cette réception fait l'objet d'un PV de réception.

La signature apposée par le Pouvoir Adjudicateur (un membre de son personnel), notamment dans des appareils électroniques de réception, lors de la livraison du rapport ou autre output exigé, vaut par conséquent simple prise de possession et ne signifie pas l'acceptation du rapport ou de l'output.

Le pouvoir adjudicateur dispose d'un délai de vérification maximum de trente jours à compter de la

fin de la réalisation des services à réceptionner et en notifier le résultat au prestataire de services.

## **5.7 Facturation et paiement**

La facture électronique est envoyée par e-mail aux adresses suivantes :

[lamyae.khoms@enabel.be](mailto:lamyae.khoms@enabel.be) et [sophia.elarquam@enabel.be](mailto:sophia.elarquam@enabel.be)

Seuls les services exécutés de manière correcte pourront être facturés.

Le paiement du montant dû au prestataire de services doit intervenir dans le délai de paiement de trente jours à compter de l'échéance du délai de vérification ou à compter du lendemain du dernier jour du délai de vérification si ce délai est inférieur à trente jours. Et pour autant que le pouvoir adjudicateur soit, en même temps, en possession de la facture régulièrement établie ainsi que d'autres documents éventuellement exigés.

La facture doit être libellée en dirhams marocains ou en euros selon la monnaie dans laquelle le soumissionnaire a remis offre. Les soumissionnaires marocains doivent obligatoirement remettre offre et émettre leur facture en dirhams marocains.

Les paiements seront effectués en MAD ou en euros selon la monnaie selon laquelle le soumissionnaire a remis offre.

Aucune avance ne peut être demandée par l'adjudicataire et chaque paiement sera effectué après réception des prestations.

Le paiement sera effectué en 3 tranches qui sont comme suit :

- Tranche 1 : Paiement de 15% du montant du marché après réception et acceptation par Enabel des livrables relatifs à la phase 1;
- Tranche 2 : Paiement de 70% du montant du marché après réception et acceptation par Enabel des livrables relatifs à la phase 2.
- Tranche 3 : Paiement de 15% du montant du marché après réception et acceptation par Enabel des livrables relatifs à la phase 3.

## **5.8 Exonération de TVA**

Le présent marché est exonéré de la TVA conformément à l'article 92, paragraphe I (23) du code général des impôts du Maroc et à l'article 9 du Décret de la TVA N° 2.08103.

## **5.9 Assurances**

Le prestataire de services est tenu de conclure toutes les assurances obligatoires et de conclure ou renouveler toutes les assurances nécessaires pour la bonne exécution du présent marché, en particulier les assurances « responsabilité civile », « accidents de travail » et « risques liés au transport », et cela pendant toute la durée de la mission.

Le prestataire de services transmettra au Pouvoir Adjudicateur, sur simple demande, une copie des polices d'assurances auxquelles le prestataire a souscrit et la preuve du paiement régulier des primes qui sont à sa charge.

## **5.10 Droits de propriété intellectuelle**

Le prestataire cède, sans contrepartie financière supplémentaire au(x) prix proposé(s) dans son offre, de façon intégrale, définitive et exclusive à Enabel l'ensemble des droits d'auteur ou de propriété intellectuelle qu'il a créé ou va créer dans le cadre de la relation contractuelle, ainsi que le droit de les déposer, de les faire enregistrer et de les faire. Cette cession aura lieu au moment de la réception des œuvres protégées par le droit d'auteur.

Le prestataire de services doit défendre le Pouvoir Adjudicateur contre tout recours de tiers pour violation des droits de propriété intellectuelle afférents aux biens ou services fournis.

Le prestataire de services doit, sans limitation de montant, prendre à son compte tous les paiements de dommages et intérêts, frais et dépenses qui en découlent et qui seraient mis à charge du Pouvoir Adjudicateur au terme d'une décision judiciaire rendue sur un tel recours, pour autant que le prestataire de services ait un droit de regard sur les moyens de défense ainsi que sur les négociations entreprises en vue d'un règlement amiable.

## **5.11 Obligation de confidentialité**

Le prestataire de services et ses collaborateurs sont liés par un devoir de réserve concernant les informations dont ils ont connaissance lors de l'exécution de ce marché. Ces informations ne peuvent en aucun cas être communiquées à des tiers sans l'autorisation écrite du pouvoir adjudicateur. L'adjudicataire peut toutefois faire mention de ce marché en tant que référence, à condition qu'il en indique l'état avec véracité (ex. 'en exécution'), et pour autant que le pouvoir adjudicateur n'ait pas retiré cette autorisation pour cause de mauvaise exécution du marché.

Toute information de nature commerciale, organisationnelle et/ou technique (toutes les données, y compris, et ce sans limitation, les mots de passe, documents, schémas, plans, prototypes, chiffres) dont le prestataire de services prend connaissance dans le cadre du présent marché reste la propriété du Pouvoir Adjudicateur.

Dans le cadre du présent marché, la réglementation GDPR est d'application.

Le prestataire s'engage à respecter le Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des données personnelles (RGPD). Si des données personnelles sont traitées dans le cadre du contrat, le fournisseur signera un contrat de traitement des données à caractère personnel, conformément aux articles 28 à 36 du RGPD. Ce contrat type pourra être fourni à la demande avant la remise des offres. Selon la nature des services fournis, le fournisseur procédera, en collaboration avec l'autorité contractante, à une analyse d'impact sur la protection des données, si nécessaire.

## **5.12 Clauses déontologiques et principes de non-discrimination**

Tout manquement à se conformer à une ou plusieurs des clauses déontologiques ci-après peut aboutir à la résiliation du présent contrat et à l'exclusion du prestataire de services de la participation à d'autres marchés publics pour Enabel.

Pendant la durée du marché, le prestataire de services et son personnel respectent les droits de l'homme et s'engagent à ne pas heurter les usages politiques, culturels et religieux du pays dans lequel les prestations ont lieu.

Conformément à la politique concernant l'exploitation et les abus sexuels de Enabel ([prs-sexual exploitation and abuse policy final fr.pdf \(enabel.be\)](#)), le prestataire de services et son personnel ont le devoir de faire montre d'un comportement irréprochable à l'égard des bénéficiaires

des projets mis en œuvre par Enabel et de la population en général. Il leur convient de s'abstenir de tout acte qui pourrait être considéré comme une forme d'exploitation ou d'abus sexuels et de s'approprier les principes de base et les directives repris dans cette politique. En application de sa politique concernant l'exploitation et les abus sexuels, Enabel applique donc une tolérance zéro en ce qui concerne l'ensemble des conduites visées dans sa politique concernant l'exploitation et les abus sexuels étayant une incidence sur la crédibilité professionnelle des contractants.

Toute tentative d'un prestataire de services visant à se procurer des informations confidentielles, à procéder à des ententes illicites avec des concurrents ou à influencer le pouvoir adjudicateur de quelques manières que ce soit entraîne le rejet de son offre.

De plus, afin d'éviter toute impression de risque de partialité ou de connivence dans le suivi et le contrôle de l'exécution du marché, il est strictement interdit au prestataire de service d'offrir, directement ou indirectement, des cadeaux, des repas ou un quelconque autre avantage matériel ou immatériel, quelle que soit sa valeur, aux préposés du pouvoir adjudicateur concernés directement ou indirectement par le suivi et/ou le contrôle de l'exécution du marché, quel que soit leur rang hiérarchique.

Conformément à la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels et la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption, les plaintes liées à des questions d'intégrité (fraude, corruption, exploitation ou abus sexuel ...) doivent être adressées au bureau d'intégrité via l'adresse <https://www.enabelintegrity.be>.

" Enabel s'engage pour l'égalité des chances et la non-discrimination dans l'attribution de ses marchés. Aucune distinction ne sera faite sur base du genre, de l'origine, de l'âge, de la religion, de l'orientation sexuelle, du handicap ou de toute autre caractéristique personnelle sans lien avec les compétences professionnelles."

### **5.13 Gestion des plaintes et tribunaux compétents**

Le droit belge est seul applicable au présent marché.

Les parties s'engagent à remplir de bonne foi leurs engagements en vue d'assurer la bonne fin du marché

En cas de litige ou de divergence d'opinion entre le pouvoir adjudicateur et le prestataire de services, les parties se concerteront pour trouver une solution. Si nécessaire, le prestataire de services peut demander une médiation à l'adresse email [complaints@enabel.be](mailto:complaints@enabel.be) cfr. <https://www.enabel.be/fr/content/gestion-des-plaintes>.

Toute contestation relative aux commandes et aux présentes conditions contractuelles relève de la compétence exclusive des Tribunaux de Bruxelles.

# 6 Formulaires d'offres à signer par le soumissionnaire

## 6.1 Fiche d'identification

### 1. Personne physique

Pour remplir la fiche, veuillez cliquer ici :

<https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:412289af-39d0-4646-b070-5cfed3760aed>

<b>I. DONNÉES PERSONNELLES</b>			
NOM(S) DE FAMILLE <sup>1</sup>			
PRÉNOM(S)			
DATE DE NAISSANCE			
JJ	MM AAAA		
LIEU DE NAISSANCE	PAYS DE NAISSANCE		
(VILLE, VILLAGE)			
TYPE DE DOCUMENT D'IDENTITÉ			
CARTE D'IDENTITÉ	PASSEPORT	PERMIS DE CONDUIRE <sup>2</sup>	AUTRE <sup>3</sup>
PAYS ÉMETTEUR			
NUMÉRO DE DOCUMENT D'IDENTITÉ			
NUMÉRO D'IDENTIFICATION PERSONNEL <sup>4</sup>			
ADRESSE PRIVÉE			
PERMANENTE			
CODE POSTAL	BOITE POSTALE	PAYS	VILLE
RÉGION <sup>5</sup>			
TÉLÉPHONE PRIVÉ			
COURRIEL PRIVÉ			
<b>II. DONNÉES COMMERCIALES</b>			
Si OUI, veuillez fournir vos données commerciales et joindre des copies des justificatifs officiels.			
Vous dirigez votre propre entreprise sans personnalité juridique distincte (vous êtes entrepreneur individuel, indépendant, etc.) et en tant que tel, vous fournissez des services à la Commission ou à d'autres institutions, agences et organes de l'UE?	<b>NOM DE L'ENTREPRISE</b> <b>(le cas échéant)</b> <b>NUMÉRO DE TVA</b> <b>NUMÉRO D'ENREGISTREMENT</b> <b>LIEU DE L'ENREGISTREMENT VILLE</b> <b>PAYS</b>		
OUI NON			
DATE	SIGNATURE		

## 2. Entité de droit privé/public ayant une forme juridique

Pour remplir la fiche, veuillez cliquer ici :

<https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:3b918624-1fb2-4708-9199-e591dcdfe19b>

<b>NOM OFFICIEL<sup>6</sup></b>	
<b>NOM COMMERCIAL</b> (si différent)	
<b>ABRÉVIATION</b>	
<b>FORME JURIDIQUE</b>	
<b>TYPE A BUT LUCRATIF</b>	
<b>D'ORGANISATION</b>	<b>SANS BUT LUCRATIF ONG<sup>7</sup> OUI NON</b>
<b>NUMÉRO DE REGISTRE PRINCIPAL<sup>8</sup></b>	
<b>NUMÉRO DE REGISTRE SECONDAIRE</b> (le cas échéant)	
<b>LIEU DE L'ENREGISTREMENT PRINCIPAL</b>	<b>VILLE PAYS</b>
<b>DATE DE L'ENREGISTREMENT PRINCIPAL</b> JJ MM AAAA	
<b>NUMÉRO DE TVA</b>	
<b>ADRESSE DU SIEGE SOCIAL</b>	
<b>CODE POSTAL</b>	<b>BOITE POSTALE VILLE</b>
<b>PAYS TÉLÉPHONE</b>	
<b>COURRIEL</b>	
<b>DATE</b>	<b>CACHET</b>
<b>SIGNATURE DU REPRÉSENTANT AUTORISÉ</b>	

### 3. Entité de droit public<sup>9</sup>

Pour remplir la fiche, veuillez cliquer ici :

<https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:c52ab6a5-6134-4fed-9596-107f7daf6f1b>

<b>NOM OFFICIEL<sup>10</sup></b>			
<b>ABRÉVIATION</b>			
<b>NUMÉRO DE REGISTRE PRINCIPAL<sup>11</sup></b>			
<b>NUMÉRO DE REGISTRE SECONDAIRE</b> (le cas échéant)			
<b>LIEU DE L'ENREGISTREMENT PRINCIPAL</b>	<b>VILLE</b>	<b>PAYS</b>	
<b>DATE DE L'ENREGISTREMENT PRINCIPAL</b>			
	<b>JJ</b>	<b>MM</b>	<b>AAAA</b>
<b>NUMÉRO DE TVA</b>			
<b>ADRESSE OFFICIELLE</b>			
<b>CODE POSTAL</b>	<b>BOITE POSTALE</b>	<b>VILLE</b>	
<b>PAYS</b>	<b>TÉLÉPHONE</b>		
<b>COURRIEL</b>			
<b>DATE</b>		<b>CACHET</b>	
<b>SIGNATURE DU REPRÉSENTANT AUTORISÉ</b>			

<sup>9</sup> Entité de droit public DOTÉE DE LA PERSONNALITÉ JURIDIQUE: entité de droit public capable de se représenter elle-même et d'agir en son nom propre, c'est-à-dire capable d'ester en justice, d'acquiescer et de se défaire des biens, et de conclure des contrats. Ce statut juridique est confirmé par l'acte juridique officiel établissant l'entité (loi, décret, etc.).

<sup>10</sup> Dénomination nationale et sa traduction en EN ou FR, le cas échéant.

<sup>11</sup> Numéro d'enregistrement de l'entité au registre national.

## 6.2 Formulaire d'offres – prix

En déposant cette offre, le soumissionnaire s'engage à exécuter, conformément aux TDR et conditions d'exécution du présent marché **MAR23001-10184**, le présent marché et déclare explicitement accepter toutes les conditions énumérées dans la demande de prix et renoncer aux éventuelles dispositions dérogatoires comme ses propres conditions.

Le soumissionnaire s'engage à exécuter le marché public aux prix suivants exprimés en dirhams ou en euros et hors TVA :

Phases	Activités	Quantité	P.U en dhs ou € HT
Phase 1 :	Préparation	Forfait (suivant la charge de travail définie dans les TDR)	
Phase 2 :	Collecte et analyse de données	Forfait (suivant la charge de travail définie dans les TDR)	
Phase 3 :	Restitution des résultats et recommandations	Forfait (suivant la charge de travail définie dans les TDR)	
Total en dhs ou euros Hors TVA*			
Taux et Montant TVA			
Total en dhs ou euros toutes Taxes Comprises			

Fait à ..... le .....

Signature manuscrite originale / nom de la personne habilitée à engager l'entité soumissionnaire :

.....

Certifié pour vrai et conforme,

Fait à ..... le .....

## 6.3 Déclaration sur l'honneur – motifs d'exclusion

Par la présente, je/nous, agissant en ma/notre qualité de représentant(s) légal/ légaux du soumissionnaire précité, déclare/rons que le soumissionnaire ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion suivants :

1. Le soumissionnaire ni un de ses dirigeants a fait l'objet d'une condamnation prononcée par une **décision judiciaire ayant force de chose jugée** pour l'une des infractions suivantes :
  - 1° participation à une **organisation criminelle**;
  - 2° **corruption**;
  - 3° **fraude**;
  - 4° infractions **terroristes**, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction;
  - 5° **blanchiment** de capitaux ou **financement du terrorisme**;
  - 6° **travail des enfants** et autres formes de traite des êtres humains ;
  - 7° occupation de ressortissants de pays tiers en **séjour illégal** ;
  - 8° création d'une société offshore .

L'exclusion sur base de ce critère vaut pour une durée de 5 ans à compter de la date du jugement (ou la fin de l'infraction pour 7°).

2. Le soumissionnaire ne satisfait pas à ses obligations relatives au **paiement d'impôts et taxes ou de cotisations de sécurité sociale** , c'est-à-dire qu'il a un retard de paiement pour un montant de plus de 3.000 €, sauf lorsque le soumissionnaire peut démontrer qu'il possède à l'égard d'un pouvoir adjudicateur une ou des créances certaines, exigibles et libres de tout engagement à l'égard de tiers. Ces créances s'élèvent au moins à un montant égal à celui pour lequel il est en retard de paiement de dettes fiscales ou sociales.
3. Le soumissionnaire est en **état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire**, ou a fait l'aveu de sa faillite, ou fait l'objet d'une procédure de liquidation ou de réorganisation judiciaire, ou est dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales.
4. Le soumissionnaire ou un de ses dirigeants a commis une **faute professionnelle grave qui remet en cause son intégrité**.

Sont entre autres considérées comme faute professionnelle grave :

- a. **UNE** infraction à la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels – juin 2019 [prs-sexual exploitation and abuse policy final fr.pdf \(enabel.be\)](#) ;
- b. **UNE** infraction à la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption – juin 2019 [fraud policy fr final.pdf \(enabel.be\)](#);
- c. une infraction relative à une disposition d'ordre réglementaire de la législation applicable dans le pays d'exécution des prestations relative au harcèlement sexuel au travail ;
- d. le soumissionnaire s'est rendu gravement coupable de fausse déclaration ou faux documents en fournissant les renseignements exigés pour la vérification de l'absence de motifs d'exclusion ou la satisfaction des critères de sélection, ou a caché des informations ;
- e. lorsque Enabel dispose d'éléments suffisamment plausibles pour conclure que le soumissionnaire a commis des actes, conclu des conventions ou procédé à des ententes en vue de fausser la concurrence.

La présence du soumissionnaire sur une des listes d'exclusion Enabel en raison d'un tel acte/convention/entente est considérée comme élément suffisamment plausible.

5. lorsqu'il ne peut être remédié à un conflit d'intérêts par d'autres mesures moins intrusives;

6. des **défaillances importantes ou persistantes** du soumissionnaire ont été constatées lors de l'exécution d'une **obligation essentielle** qui lui incombait dans le cadre d'un contrat antérieur passé avec Enabel ou avec un autre pouvoir public, lorsque ces défaillances ont donné lieu à des mesures d'office, des dommages et intérêts ou à une autre sanction comparable. Sont considérées comme 'défaillances importantes' le respect des obligations applicables dans les domaines du droit environnemental, social et du travail établies par le droit de l'Union européenne, le droit national, les conventions collectives ou par les dispositions internationales en matière de droit environnemental, social et du travail. La présence du soumissionnaire sur la liste d'exclusion Enabel en raison d'une telle défaillance sert d'un tel constat.

7. Le soumissionnaire ni un de ses dirigeants se trouvent sur les listes de personnes, de groupes ou d'entités soumises par les Nations-Unies, l'Union européenne et la Belgique à des sanctions financières .

Pour les Nations Unies, les listes peuvent être consultées à l'adresse suivante :

<https://finances.belgium.be/fr/tresorerie/sanctions-financieres/sanctions-internationales-nations-unies>

Pour l'Union européenne, les listes peuvent être consultées à l'adresse suivante :

<https://finances.belgium.be/fr/tresorerie/sanctions-financieres/sanctions-europ%C3%A9ennes-ue>

<https://eeas.europa.eu/headquarters/headquarters-homepage/8442/consolidated-list-sanctions>

[https://eeas.europa.eu/sites/eeas/files/restrictive\\_measures-2017-01-17-clean.pdf](https://eeas.europa.eu/sites/eeas/files/restrictive_measures-2017-01-17-clean.pdf)

Pour la Belgique :

[https://finances.belgium.be/fr/sur\\_le\\_spf/structure\\_et\\_services/administrations\\_generales/tr%C3%A9sorerie/contr%C3%B4le-des-instruments-1-2](https://finances.belgium.be/fr/sur_le_spf/structure_et_services/administrations_generales/tr%C3%A9sorerie/contr%C3%B4le-des-instruments-1-2)

8. <...>Si Enabel exécute un projet pour un autre bailleur de fonds ou donneur, d'autres motifs d'exclusion supplémentaires sont encore possibles.

- J'ai / nous avons pris connaissance des articles relatifs à la déontologie du présent marché public (voir 1.7.), ainsi que de la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels ainsi que de la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption et je / nous déclare/rons souscrire et respecter entièrement ces articles.

Date

Localisation

Signature

## 6.4 Déclaration intégrité soumissionnaires

Par la présente, je / nous, agissant en ma/notre qualité de représentant(s) légal/légaux du soumissionnaire précité, déclare/rons ce qui suit :

- Ni les membres de l'administration, ni les employés, ni toute personne ou personne morale avec laquelle le soumissionnaire a conclu un accord en vue de l'exécution du marché, ne peuvent obtenir ou accepter d'un tiers, pour eux-mêmes ou pour toute autre personne ou personne morale, un avantage appréciable en argent (par exemple, des dons, gratifications ou avantages quelconques), directement ou indirectement lié aux activités de la personne concernée pour le compte de Enabel.
- Les administrateurs, collaborateurs ou leurs partenaires n'ont pas d'intérêts financiers ou autres dans les entreprises, organisations, etc. ayant un lien direct ou indirect avec Enabel (ce qui pourrait, par exemple, entraîner un conflit d'intérêts).
- J'ai / nous avons pris connaissance des articles relatifs à la déontologie du présent marché public (voir 1.7.), ainsi que de la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels ainsi que de la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption et je / nous déclare/rons souscrire et respecter entièrement ces articles.

Si le marché précité devait être attribué au soumissionnaire, je/nous déclare/rons, par ailleurs, marquer mon/notre accord avec les dispositions suivantes :

- Afin d'éviter toute impression de risque de partialité ou de connivence dans le suivi et le contrôle de l'exécution du marché, il est strictement interdit au contractant du marché (c'est-à-dire les membres de l'administration et les travailleurs) d'offrir, directement ou indirectement, des cadeaux, des repas ou un quelconque autre avantage matériel ou immatériel, quelle que soit sa valeur, aux membres du personnel de Enabel, qui sont directement ou indirectement concernés par le suivi et/ou le contrôle de l'exécution du marché, quel que soit leur rang hiérarchique.
- Tout contrat (marché public) sera résilié, dès lors qu'il s'avérerait que l'attribution du contrat ou son exécution aurait donné lieu à l'obtention ou l'offre des avantages appréciables en argent précités.
- Tout manquement à se conformer à une ou plusieurs des clauses déontologiques aboutira à l'exclusion du contractant du présent marché et d'autres marchés publics pour Enabel.

Le soumissionnaire prend enfin connaissance du fait que Enabel se réserve le droit de porter plainte devant les instances judiciaires compétentes lors de toute constatation de faits allant à l'encontre de la présente déclaration et que tous les frais administratifs et autres qui en découlent sont à charge du soumissionnaire.

Date

Localisation

Signature

## 6.5 Fiche Signalétique Financière

<b>INTITULE (1)</b>			
<b>ADRESSE</b>			
<b>COMMUNE/VILLE</b>		<b>CODE POSTAL</b>	
<b>PAYS</b>			
<b>CONTACT</b>			
<b>TELEPHONE</b>		<b>TELEFAX</b>	
<b>E - MAIL</b>			

<b>BANQUE (2)</b>			
<b>NOM DE LA BANQUE</b>			
<b>ADRESSE (DE L'AGENCE)</b>			
<b>COMMUNE/VILLE</b>		<b>CODE POSTAL</b>	
<b>PAYS</b>			
<b>NUMERO DE COMPTE</b>			
<b>IBAN (3)</b>			
<b>NOM SIGNATAIRES</b>	<b>NOM PRENOM</b>	<b>FONCTION</b>	

**REMARQUES:**

CACHET de la BANQUE + SIGNATURE du REPRESENTANT DE  
LA BANQUE (les deux obligatoires)

DATE + SIGNATURE DU TITULAIRE DU COMPTE  
(Obligatoire)

*(1) Le nom ou le titre sous lequel le compte a été ouvert et non le nom du mandataire.*

*(2) Il est préférable de joindre une copie d'un extrait de compte bancaire récent. Veuillez noter que le relevé bancaire doit fournir toutes les informations indiquées ci-dessus sous «INTITULÉ DU COMPTE BANCAIRE» et «BANQUE». Dans ce cas, le cachet de la banque et la signature de son représentant ne sont pas requis. La signature du titulaire du compte est obligatoire dans tous les cas*

*(3) Si le code IBAN (international bank account number) est d'application dans le pays où votre banque se situe.*